



Communiqué de presse

Lausanne, le 1^{er} octobre 2024

Budget 2025 de l'Etat de Vaud : la maîtrise des charges est désormais incontournable

Le projet de budget 2025 présenté par le Conseil d'Etat est déficitaire à hauteur de 303 millions de francs. Il ne laisse plus aucun doute sur l'enjeu que constitue l'efficience de l'Etat. Alors que les revenus sont en hausse, le déficit s'alourdit. C'est donc bel et bien sur la maîtrise des charges publiques que le Conseil d'Etat doit agir.

L'Alliance vaudoise (PLR-UDC-Le Centre) prend acte que le projet de budget 2025 est déficitaire à 303 millions de francs. Seule la dissolution de préfinancements permet d'augmenter artificiellement les revenus et d'atteindre le fameux « petit équilibre » qui évite au Conseil d'Etat de devoir enclencher des mécanismes de rigueur économique peu souhaitable.

L'Alliance vaudoise (PLR-UDC-Le Centre) constate que le Conseil d'Etat table sur des revenus de l'Etat en augmentation : +7.5% de recettes perçues sur la fiscalité des personnes physiques (revenu et fortune) et ceci malgré la baisse fiscale. En réalité, la baisse de la fiscalité soulage les contribuables et les entreprises qui peuvent mieux disposer de leur argent pour créer de la valeur, de la richesse et de l'emploi. Cette nouvelle valeur créée génère de nouvelles richesses qui sont elles-mêmes fiscalisées et l'Etat peut ainsi percevoir plus d'impôts.

Ce sont précisément les motifs qui incitent les partis de l'Alliance vaudoise (PLR-UDC-Le Centre) à s'engager pour des baisses d'impôts en faveur des personnes physiques dans notre canton.

Empoigner clairement l'efficience de l'Etat et la maîtrise des charges

Si le Conseil d'Etat ne veut pas devoir saisir le Grand Conseil d'un plan de rigueur budgétaire en 2026 en raison des (trop) lourdes charges de l'Etat, il doit empoigner clairement les enjeux liés à l'efficience de l'Etat. Avec une croissance des dépenses de +4.6%, le Conseil d'Etat est loin des objectifs annoncés dans son Programme de législature. Ce dernier planifiait une croissance moyenne des charges de +2.1% sur l'ensemble de la législature.

L'Alliance vaudoise (PLR-UDC-Le Centre) salue la volonté du Conseil d'Etat de comprimer les charges et relève, à ce titre, que pour la première fois depuis 2020, il prévoit une baisse de l'augmentation des emplois temps-plein. +379 ETP sont portés au budget en 2025 contre +392 en 2022 et +424 en 2024. Une réaffectation et une requalification des ressources en faveur des priorités de l'Etat sont une piste à privilégier.

Désormais, les commissaires aux finances des partis membres de l'Alliance vaudoise (PLR-UDC-Le Centre) vont se saisir du projet de budget proposé par le Conseil d'Etat et ne manqueront pas de l'examiner attentivement ainsi que de formuler toute proposition utile d'efficience et de maîtrise des charges.

Contacts

Marc-Olivier Buffat, président de l'Alliance vaudoise, 079 252 78 20
Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87
Kevin Grangier, président de l'UDC du canton de Vaud, 079 432 37 64
Ludovic Paschoud, président Le Centre Vaud, 078 690 01 91